

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°228 du dimanche 4 décembre 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- **Jobs Campus.** P. 14.
- **Activités du gouvernement.** P. 6

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

**« Tout est prêt pour la tenue de la table ronde des partenaires du
Burkina la semaine prochaine », déclare le Directeur des opérations
de la Banque mondiale en charge du Burkina Faso**



Pierre LAPORTE reçu par le Président du Faso.



INSTALLATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIELA/ GNAGNA

Région de L'EST



Hahadou Daniel NADINGA, maire de la commune de Pièla.

En activité depuis plus de quatre mois, le bureau du conseil municipal de la commune de Pièla dans la Gnagna a été officiellement installé ce 26 novembre 2016 par le haut-commissaire de la province Ousmane BALIMA sous le patronage du ministre du développement de l'économie numérique et des postes Aminata SANA/CONGO.

Union et solidarité, c'est autour de ces valeurs que le nouveau

conseil municipal de Pièla appelle les populations de sa localité pour un développement véritable. Un appel d'accompagnement lancé à des populations qui attendent aussi beaucoup de ce nouvel exécutif local. Cette interpellation des citoyens et citoyennes de Pièla est intervenu au cours de la cérémonie d'installation du bureau du conseil municipal issu des élections municipales du 29 mai dernier. La cérémonie d'installation placée

sous le thème : Union, solidarité, action pour un développement véritable de la commune de Pièla. L'occasion faisant le larron, les différentes couches sociales qui se sont succédé au parloir ont profité soulever des préoccupations liées aux infrastructures socio-éducatives et sanitaires sans occulter l'hygiène et l'assainissement. Au cours de cette installation, le maire Hahadou Daniel NADINGA a décliné les grands axes de son équipe à savoir : La consolidation

La suite à la page 3.



La suite de la page 2.



Le Conseil Municipal

du capital humain et la promotion de la protection sociale ; Le renforcement des bases du tissu économique de la commune ; La promotion culturelle et sportive ; La promotion de la bonne gouvernance.

Le peuple vous regarde et vous attend

Le coordonateur communal des organisations de la société civile de Pièla Aimé Césaire BEOGO a invité les uns et les autres à accompagner cette nouvelle équipe de jeunes en ayant des comportements citoyens tout en s'acquittant de ces devoirs fiscaux.

« Le peuple vous regarde et attend de vous l'accomplissement des besoins spécifiques des femmes et des jeunes pour qu'enfin on puisse

voir la commune de Pièla amorcer son véritable développement».

Une jeunesse sans éducation est une perte pour la commune

« Nous avons beaucoup de défis à relever surtout dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Nous avons également une jeunesse qui est active mais qui n'a pas de ressources et cela nous amène à la formation sur l'entrepreneuriat et également celui de l'entrepreneuriat des femmes qui nous tient à cœur. Pour nous une jeunesse sans éducation est une perte pour toute la commune et voire la nation entière. Nous avons aussi le défis liés à la voirie, aux infrastructures socio-économiques » a déclaré le maire *Hahadou Daniel NADINGA* de la

commune de Pièla.

La commune de Pièla compte 77 conseillers issus du MPP, de l'UPC et du NTD repartis dans les 38 villages avec une population estimée à 60 000 habitants. Le nouveau maire de Pièla est éducateur de formation ; il est né en 1973, marié et père de trois enfants.

D.I.S. SC INFO pour SC Info



Renforcement des capacités des élus locaux du Kourittenga par l'ONG Dakupa

Région du Centre-EST



les élus locaux venus des 9 communes de la province.

Atelier de formation des élus locaux dans la province du Kourittenga sur la reddition des comptes.

Un atelier de formation des maires et leurs adjoints s'est tenu à Koupéla dans le Kourittenga du 1^{er} au 02 décembre 2016 avec l'appui de l'association DAKUPA. L'objectif était de renforcer les capacités des élus locaux en vue d'une gestion communale plus efficace, transparente et responsable en matière de reddition des comptes.

“Elus locaux et reddition des comptes dans le développement des collectivités territoriales”. C'est sous

ce thème que l'association DAKUPA du Boulgou a organisé cet atelier de formation à l'intention des élus locaux de la province du Kourittenga. La rencontre s'est tenue durant deux jours, dans la salle de réunion de l'Ocades/Caritas de Koupéla. Cette rencontre d'échange a mobilisé environ une trentaine d'élus locaux venus des neuf (09) communes de la province du Kourittenga. La reddition des comptes est un cadre d'expression publique au cours duquel les élus peuvent rendre compte de leur travail, faire le point de leurs engagements et obtenir en retour les opinions et critiques des citoyens.

L'atelier s'est focalisé sur la préparation et l'exécution du budget puis la mobilisation des ressources

financières dans les communes. Le maire est le chef de l'administration communale nous dit le formateur. A ce titre, il administre toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif, industriel et commercial, aux fins de sauvegarder les intérêts puis de promouvoir les domaines public et privé de la commune.

Pour le formateur du jour, Bosso Denis Gama, coordonnateur régional de la composante 3.1 du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) au niveau de l'ONG DAKUPA : « L'objectif recherché est de permettre aux maires et aux adjoints des maires des communes de comprendre la reddition des comptes et de s'imprégner des notions de

La suite à la page 5



ACTU REGION

La suite de la page 4



Bosso Denis Gama, coordonnateur régional de la composante 3.1 du Programme d'Appui aux Collectivité Territoriales.

reddition des comptes afin de mieux gérer les communes de la région du Centre Est.» Quand à Joseph Tapsoba, conseiller municipal représentant le maire de la commune de Koupela, il a salué cette initiative à sa juste valeur en ces termes: *«Cette formation va nous aider à cerner les difficultés que vivent nos communes. Les thèmes qui ont été abordés sont en lien étroit avec notre programme.»* Dans le même sens, le maire la commune de Kando Boenzemwende Alain Ima a remercié l'ONG DAKUPA et le PACT pour son initiative louable: *«Ces deux*

jours d'échange vont nous permettre de toucher du doigt les réalités sur les questions de la bonne gouvernance et d'apprendre à mettre en œuvre nos programmes d'activité pour être en harmonie avec nos populations.»

Cet atelier a été l'occasion pour les élus locaux de poser des questions relatives à la bonne gouvernance et à la reddition des comptes. C'est à ce prix que le formateur du jour, Bosso Denis Gama a conclu que: *« Cette formation est la bien venue car elle permettra un temps soit peu*

d'atténuer les incompréhensions entre les populations et les élus.»

Amédée W. SILGA



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

« Tout est prêt pour la tenue de la table ronde des partenaires du Burkina la semaine prochaine », déclare le Directeur des opérations de la Banque mondiale en charge du Burkina Faso

Région du Centre



Pierre LAPORTE reçu par le Président du Faso

« Tout est prêt pour la tenue de la table ronde des partenaires du Burkina la semaine prochaine », déclare le Directeur des opérations de la Banque mondiale en charge du Burkina Faso

Le Directeur des opérations de la Banque mondiale en charge du Burkina Faso, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Togo, Monsieur Pierre LAPORTE a été reçu en audience ce jeudi 1er décembre 2016 dans la matinée par le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE.

A sa sortie d'audience, Monsieur

LAPORTE a confié que l'entretien a essentiellement porté sur le Plan national de développement économique et social (PNDES) : « L'échange s'est focalisé sur la préparation de la table ronde des partenaires du Burkina Faso sur le PNDES. C'était juste pour faire le point avec Son Excellence Monsieur le Président du Faso », a-t-il précisé.

Monsieur Pierre LAPORTE dit avoir rassuré le chef de l'Etat que la préparation en cours se déroule bien et « tout est prêt pour la tenue de la table ronde la semaine prochaine ». « On espère une annonce importante pour

le pays. Je suis confiant qu'au regard de ce qui se passe au Burkina Faso, tous les bailleurs de fonds devraient faire des annonces favorables », a ajouté le Directeur des opérations de la Banque mondiale qui a rappelé que son institution est « disposée à continuer à appuyer le pays ».

La Direction de la Communication de la Présidence du Faso

La suite à la page 7.



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 30 novembre 2016

Région du Centre



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 30 novembre 2016, en séance ordinaire, de 09 H 45 mn à 14 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu une communication orale, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger

Compte rendu du Conseil des ministres du 30 novembre 2016

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a examiné deux (02) projets de loi.

Le premier est relatif au régime juridique applicable aux fondations au Burkina Faso.

Ce projet de loi vise à assurer un meilleur encadrement juridique de ces organisations au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le second projet de loi est relatif aux libertés religieuses au Burkina Faso.

Ce projet de loi vise à encadrer l'exercice des libertés de religion en vue de protéger la société contre toute forme de dérives.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a examiné un projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges adopté à Bali en Indonésie en décembre 2013.

Cet accord donne aux pays les moins avancés l'opportunité de s'insérer efficacement dans le commerce international.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a examiné deux (02) projets de loi.

Le premier porte création, organisation et fonctionnement des Pôles judiciaires spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières et de la criminalité organisée.

Ce projet de loi vise à doter les Tribunaux de grande instance Ouaga I et de Bobo-Dioulasso de pôles judiciaires spécialisés en matière économique et financière et de la criminalité organisée afin de permettre un meilleur traitement de ce type d'affaires.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le second projet de loi porte création, organisation et fonctionnement du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme.

Ce projet de loi vise à créer un pôle judiciaire spécialisé au sein du Tribunal de grande

instance Ouaga II, en vue de centraliser et de coordonner la répression des actes de terrorisme au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté sept (07) rapports.

Le premier est relatif au Document du Plan inter institutionnel de modernisation et de déconcentration (PIIMD) et au décret portant création, attribution, composition et fonctionnement des structures de mise en œuvre du PIIMD.

Le Plan inter institutionnel de modernisation et de déconcentration vise à mettre en place les conditions favorables à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'ensemble des structures de la chaîne de gestion foncière.

L'adoption de ce rapport permet à notre pays de disposer d'un outil de mise en œuvre d'une véritable chaîne de gestion foncière, moderne, déconcentrée et centrée sur le service à la clientèle.

Le deuxième est relatif à une demande d'autorisation en vue de conclure un marché par la procédure d'entente directe pour l'acquisition de timbres fiscaux.

Le Conseil a marqué son accord pour la conclusion du marché avec la société « Canadian Bank Note Company, Limited » pour un montant de trois cent trente et un millions deux cent quatre-vingt-douze mille trois cent quatre vingt quinze (331 292 395) FCFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2016.

Le troisième est relatif à une Ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 26 septembre 2016 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque Ouest africaine de développement (BOAD).



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

D'un montant de dix (10) milliards de FCFA, ce financement destiné au Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans le Plateau-central (PMVEC), contribuera à accélérer la croissance soutenue du secteur rural dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Le quatrième rapport concerne une Ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n°947 conclu le 24 mai 2016 à Lusaka en Zambie entre le Burkina Faso et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA).

D'un montant de sept (07) millions de dinars koweïtien, soit 13,492 milliards de FCFA, cet accord de prêt est destiné au financement partiel du projet de construction et de bitumage de la route nationale n°23, Ouahigouya-Djibo.

Le cinquième porte approbation des résultats de la demande de proposition relative aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°11 (RN11) Orodara-Banfara-Gaoua-Batié-Kpouéré-Frontière de la Côte d'Ivoire.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché au Groupement de consultant COMETE/GTAH pour un montant d'un milliard quatre-vingt-cinq millions neuf cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-six (1 085 943 686) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois, y compris la saison des pluies.

Le financement est assuré à hauteur de 100% du montant HT-HD par le don du Fonds africain de développement (FAD) et par le Burkina Faso à hauteur de 100% des droits et taxes exigibles.

Le sixième rapport est relatif aux résultats de l'appel d'offres national pour les travaux d'aménagement d'environ 1000 km de pistes rurales dans les treize (13) régions du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : ECODI SARL pour un montant de huit cent trois millions neuf cent treize mille cent vingt (803 913 120) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 2 : FASO CONCEPT/EKS SA pour un montant de six cent soixante-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent vingt-neuf (677 585 329) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 3 : TTM pour un montant de cinq cent quarante-quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille deux cent quarante-six (544 888 246) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 4 : SEGNA BTP/EJF TP pour un montant de trois cent soixante-quatorze millions six cent cinquante-quatre mille huit cent cinquante-six (374 654 856) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 5 : AOF pour un montant de six cent trente-sept millions cinq cent dix-sept mille soixante six (637 517 066) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 6 : ECM pour un montant d'un milliard soixante-quatorze millions quatre-vingt-seize mille trois cent cinquante-sept (1 074 096 357) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 7 : CTG-RCI/CTG-BF pour un montant de cinq cent soixante-onze millions cent vingt mille (571 120 000) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 8 : ECHA pour un montant d'un milliard soixante-dix millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-trois (1 070 797 563) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 9 : CONFORT SERVICE pour un montant de sept cent soixante-quatorze millions cinq cent cinquante-sept mille six cent quinze (774 557 615) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 10 : CGPS pour un montant d'un milliard deux cent seize millions quatre cent vingt-huit mille cent quatre-vingt-treize (1 216 428 193) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 11 : ECW pour un montant de neuf cent cinquante-huit millions sept cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre (958 725 284) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 12 : STTW pour un montant de quatre cent trente-sept millions cinq cent soixante-dix-sept mille quatre cent (437 577 400) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 13 : ECOBAT pour un montant de deux cent soixante-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-seize (277 986 276) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 14 : ERIF pour un montant de trois cent trente-deux millions trois cent vingt-cinq mille

six cent quarante-deux (332 325 642) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 15 : ENTREPRISE DE L'AVENIR pour un montant de neuf cent trente-huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six (938 555 246) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 16 : SEPS SARL pour un montant de six cent quatorze millions huit cent cinquante-huit mille dix-huit (614 858 018) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 17 : ESDP SA pour un montant de sept cent quatre-vingt-six millions cinq cent huit mille sept cent quatre-vingt-treize (786 508 793) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 18 : GLOBEX CONSTRUCTION pour un montant d'un milliard cinquante-neuf millions sept cent soixante-onze mille cent quarante-cinq (1 059 771 145) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 19 : ENTREPRISE GENERALE ESSAF pour un montant de sept cent seize millions deux cent trente un mille neuf cent soixante-quinze (716 231 975) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 20 : S ART DECOR pour un montant d'un milliard cent soixante-dix-huit millions huit cent vingt-neuf mille trois cent quarante-six (1 178 829 346) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 21 : EKI pour un montant de deux cent quatre-vingt-neuf millions sept cent cinquante-huit mille neuf cent quarante-trois (289 758 943) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 22 : IDM BTP SA pour un montant de trois cent quatorze millions neuf cent deux mille cent quarante-quatre (314 902 144) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 23 : DYNAMIK SERVICES/GLOBEX CONSTRUCTION pour un montant de sept cent trente-neuf millions neuf cent onze mille huit cent cinquante-trois (739 911 853) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 24 : DIWISA BTP pour un montant de cinq cent soixante-seize millions trois cent mille deux cent (576 300 200) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 25 : EBTM SARL pour un montant de sept cent soixante-dix-neuf millions quarante-quatre mille cent quatre-vingt-deux (779 044

La suite à la page 9.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 8.

182) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 26 : EIEF pour un montant de cinq cent cinquante-six millions quatre cent onze mille neuf cent quatorze (556 411 914) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 27 : GLOBAL BUSINESS COMPAGNY SARL pour un montant de neuf cent trente-neuf millions sept cent soixante-treize mille huit cent vingt-deux (939 773 822) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 28 : COGEA INTERNATIONAL pour un montant de sept cent trente-cinq millions huit cent cinquante-sept mille sept cent soixante-neuf (735 857 769) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 29 : GTB SARL/ETPS pour un montant de huit cent trente millions neuf cent soixante-seize mille six cent soixante-dix-huit (830 976 678) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 30 : SOCOSAF/SONAF pour un montant d'un milliard trente-six millions trois cent six mille quatre cent quarante et un (1 036 306 441) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 31 : AMP pour un montant de neuf cent quarante millions cent cinquante-six mille quatre cent trente-neuf (940 156 439) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 32 : COGEB/EBATP/ETC pour un montant d'un milliard deux cent quinze millions cinq cent dix mille trois cent cinquante-sept (1 215 510 357) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 33 : ACM-BTP pour un montant de six cent huit millions trois cent trente-sept mille cinquante-quatre (608 337 054) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 34 : SGTM/AS pour un montant d'un milliard deux cent vingt-huit millions deux cent cinquante-deux mille quarante-quatre (1 228 252 044) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 35 : ENTREPRISE YIDIA pour un montant de six cent quatre millions sept cent soixante-quatre mille cent soixante (604 764 160) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 36 : 3 C pour un montant de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent treize mille huit cent cinquante-trois (599 913 853)

FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 37 : TSR-GTI/SAM COMPANY pour un montant de quatre cent vingt-six millions cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-cinq (426 157 785) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 38 : YELHY TECHNOLOGIE AFRICA SA pour un montant d'un milliard quatre-vingt-trois millions vingt-six mille quatre cent quatre (1 083 026 404) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 39 : JOCER SA pour un montant de huit cent soixante-dix-sept millions six cent cinq mille quatre cent quarante-huit (877 605 448) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- Lot 40 : TSR-GTI pour un montant d'un milliard huit cent soixante six millions quatre cent cinquante-trois mille sept cent quarante-trois (1 866 453 743) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

- Lot 41 : AIS pour un montant de deux cent quatre-vingt-onze millions huit cent quarante-trois mille cinq cent (291 843 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 42 : COGEC BTP pour un montant de quatre cent soixante millions sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quatre-vingt-sept (460 791 687) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- Lot 43 : GJF pour un montant d'un milliard cent douze millions quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante-trois (1 112 088 753) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Le montant total des attributions s'élève à trente-trois milliards cent soixante et un millions deux cent soixante-douze mille six cent quarante-deux (33 161 272 642) FCFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2016.

Le septième est relatif à la situation d'exécution du budget et de la gestion de trésorerie de l'Etat, gestion 2016.

Au 18 novembre 2016, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat s'établit à 1 380,88 milliards de francs CFA pour des prévisions définitives de 1 945,21 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 70,99%.

A cette date, l'exécution des dépenses, tous

titres confondus, s'élève à 1 357,88 milliards de francs CFA pour une dotation ajustée de 1 945,21 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 69,81%.

Au regard de la situation d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016, le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer une meilleure clôture des opérations budgétaires au 31 décembre 2016.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant fixation des conditions d'utilisation de la marque nationale de conformité des produits, des procédés et services aux normes.

L'adoption de ce décret permet de fixer les conditions de délivrance de la marque nationale de conformité aux normes afin de lancer les activités de certification, conformément au règlement communautaire N°03/2010/CM/UEMOA du 21 juin 2010 portant schéma d'harmonisation des activités d'accréditation, de certification, de normalisation et de métrologie dans l'UEMOA.

I.COMMUNICATION ORALE

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil une communication relative à la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso au 4ème Sommet afro-arabe à Malabo en Guinée équatoriale, le 23 novembre 2016 et au 16ème Sommet de la Francophonie à Antananarivo à Madagascar, les 26 et 27 novembre 2016.

La rencontre de Malabo dont le thème était « Ensemble pour le développement économique durable » avait pour objectif de renforcer les relations économiques entre les Etats arabes et les Pays africains.

En marge du Sommet, le Président du Faso s'est entretenu avec son homologue bissau-guinéen, Teodoro Obiang Nguema MBASOGO sur la coopération entre nos deux pays.

Il a en outre visité plusieurs infrastructures dont le complexe du Burkina Faso à Malabo et procédé avec son homologue à l'inauguration du Projet de compression Alba B3.

La rencontre d'Antananarivo avait pour thème : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».

La suite à la page 10.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 9.

En marge de ce Sommet, le Président du Faso a échangé avec des personnalités politiques de premier plan et des partenaires économiques sur les perspectives de coopération et d'investissement au Burkina Faso.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Boukaré COMPAORE, Mle 37 283 J, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Secrétaire permanent des Engagements nationaux et des programmes 1.

1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Alidou OUEDRAOGO, Mle 12 683 W, Contrôleur général de Police, 5ème grade, 1er échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;

- Monsieur Salfou KABORE, Mle 66 493 F, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur des affaires coutumières et du culte à la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques (DGLPAP) ;

- Monsieur Saïdou ILBOUDO, Mle 238 023 T, Administrateur civil, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des affaires politiques et des opérations électorales à la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques (DGLPAP) ;

- Monsieur Porzanga Saïbou TRAORE, Mle 238 007 H, Administrateur civil, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des organisations et associations de la société civile à la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques (DGLPAP) ;

- Madame Alizèta SAWADOGO/DONDASSE, Mle 23 630 C, Administrateur civil, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Secrétaire générale de la Région du Centre.

1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Oumarou SIE, Mle 22 142 D, Enseignant-chercheur, catégorie P2, classe

exceptionnelle, 1er échelon, est nommé Directeur du développement des technologies de l'information et de la communication.

1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Seydou OUATTARA, Mle 88 254 K, Médecin de santé publique, catégorie P6, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la Santé des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Denis YELBEOGO, Mle 80 530 G, Médecin spécialiste, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur régional de la Santé du Centre-Est ;

- Monsieur Issa OUEDRAOGO, Mle 104 180 A, Médecin de santé publique, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur régional de la Santé du Centre-Nord ;

- Monsieur Hamed Sidwaya OUEDRAOGO, Mle 238 832 A, Médecin de santé publique, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de la Santé du Sahel.

1. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Wièmè SOME, Mle 215 302 Z, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 3ème échelon est nommé Chef de département des crises alimentaires et vulnérabilités au Secrétariat permanent en charge de la gestion des crises et vulnérabilités en élevage ;

- Madame Thérèse Roseline Sidpayété NANA, Mle 52 113 H, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Chef de département du partenariat et de la concertation entre les acteurs au Secrétariat permanent en charge de la gestion des crises et vulnérabilités en élevage ;

- Monsieur Lagassina MILLOGO, Mle 22 396 D, Ingénieur d'élevage, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des Ressources animales et halieutiques des Balé ;

- Monsieur Yamba Sylvain KOSHINGA, Mle 31 868 S, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 6ème échelon est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Bazèga ;

- Monsieur Ardjouma SIRIMA, Mle 91 555 S, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Comodé ;

- Madame Jeanne d'Arc YEYE/GOUO, Mle 24 218 T, Conseiller d'élevage, 1er grade, 10ème échelon, est nommée Directrice provinciale des ressources animales et halieutiques du Ganzourgou ;

- Monsieur Arsène OUOBA, Mle 33 966 F, Conseiller d'élevage catégorie A2, 8ème échelon est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Gnagna ;

- Monsieur Moussa OUEDRAOGO, Mle 217 011 A, Docteur vétérinaire, catégorie A, 5ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Gourma ;

- Monsieur Harouna BIRBA, Mle 33 701 A, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Kadiogo ;

- Monsieur Oury KONATE, Mle 33 716 P, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Kossi ;

- Madame Pauline BARRO/OUEDRAOGO, Mle 33 720 P, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Directrice provinciale des ressources animales et halieutiques du Kourwéogo ;

- Monsieur Moussa MILLOGO, Mle 87 310 K, Conseiller d'élevage, 1er grade, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Léraba ;

- Monsieur Lassané OUEDRAOGO, Mle 33 743 N, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Lorum ;

- Monsieur Saïdou OUEDRAOGO, Mle 241 902 Y, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Mouhoun ;

- Monsieur Issoufou DIABATE, Mle 43 350 B, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Nayala ;

- Monsieur Antoine KABORE, Mle 31 844 N, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé, Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

l'Oubritenga ;

- Monsieur Innocent Laurent NIKIEMA, Mle 24 854 G, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de l'Oudalan ;

- Monsieur Saïdou SIMPORE, Mle 18 237 G, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Passoré ;

- Monsieur Térédié SANOU, Mle 91 556 C, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Poni ;

- Monsieur Abidiassé YE, Mle 245 050 V, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Séno ;

- Monsieur Hamadé OUEDRAOGO, Mle 87 299 M, Ingénieur en vulgarisation agricole/option élevage, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Soum ;

- Monsieur Kondia Augustin TANKOANO, Mle 22 204 C, Conseiller d'élevage, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Tapoa ;

- Monsieur Mansondé DIANDA, Mle 23 943 S, Technicien supérieur d'élevage, 1ère classe, 15ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Yagha ;

- Monsieur Zafianou YARO, Mle 87 302 N, Ingénieur en vulgarisation agricole, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Yatenga ;

- Madame Emilienne TIROGO/KYEOGHO, Mle 990 413 C, Technicien supérieur d'élevage, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Directrice provinciale des ressources animales et halieutiques du Zondoma.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Monsieur Frédéric KABORE, Mle 77 995 D, Economiste, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

1. AU TITRE DU MINISTÈRE

DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Sidiki SANOU, Mle 59 691 L, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

- Monsieur Kouka Benjamin KONKOBO, Mle 92 929 S, Ingénieur du génie civil, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Jonas BATIONO, Mle 207 365 J, Architecte urbaniste, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat des Cascades.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION A. PREMIER MINISTÈRE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre de la Présidence du Faso

- Madame Hadja Fatimata OUATTARA/SANON, Mle 507 836 E, Ingénieur de conception en informatique.

Au titre du Premier ministre

- Monsieur Magloire SOME, Mle 49 401 X, Professeur titulaire P1 de l'enseignement supérieur ;

- Monsieur Serges Roland SANOU, Mle 37 48 C, Docteur en télécommunication.

Au titre du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants

- Monsieur Moussa TRAORE, Officier des forces armées.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

- Monsieur Adama Serge ILBOUDO, Mle 27 550 L, Commissaire de police.

Au titre du ministère du Développement de l'économie numérique et des postes

- Monsieur Balira Ousmane KONFE, Mle 78 199 N, Enseignant-chercheur.

Au titre du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique

- Monsieur Laurent PODA, Mle 130 163 C, Magistrat.

Au titre du ministère de l'économie, des finances et du développement

- Monsieur Wendlamita Paténéma Eric OUEDRAOGO, Mle 206 518 W, Ingénieur de conception en informatique.

Le second décret nomme Monsieur Magloire SOME, Mle 49 401 X, Professeur titulaire P1 de l'enseignement supérieur, Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA SÉCURITÉ INTÉRIÈRE

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Institut supérieur d'études de protection civile (ISEPC) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

- Monsieur Sibiri COULIBALY, Officier.

Au titre du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants

- Monsieur Claude SOME, Officier.

Au titre des Enseignants permanents

- Monsieur Boubakar KEITA, Officier.

Au titre du Personnel

- Monsieur Mathias TRAORE, Officier.

Le deuxième renouvelle le mandat d'Administrateur des personnes ci-après au Conseil d'administration de l'Institut supérieur d'études de protection civile (ISEPC) pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Économie, des finances et du développement

- Madame Brigitte COMPAORE/YONI, Mle 59 641 G, Administrateur des services financiers.

La suite à la page 12.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur

- Monsieur Iliassa ROUAMBA, Mle 212 418 F, Conseiller en gestion des ressources humaines.

Au titre de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers

- Haïdara Moctar TABORE, Officier.

Au titre des Elèves et stagiaires

- Monsieur Jean Charles TAMPANGA, Officier.

Le troisième décret nomme Monsieur Edgar Sié SOU, Mle 28 405 X, Administrateur civil, Président du Conseil d'administration de l'Institut supérieur d'études de protection civile (ISEPC) pour un dernier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Roger OUEDRAOGO, Mle 57 709 R, Commissaire divisionnaire de Police, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure au Conseil d'administration de l'Institut des hautes études internationales (INHEI), pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Mariame HIEN/ZERBO, Mle 02 311 939 J, Assistante à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques et politiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de la société ECOBANK Burkina pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale

- Monsieur Francis PARE, Mle 48 184 C, Conseiller en gestion des ressources humaines.

Au titre du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique

- Monsieur Saferiba Issa FAYAMA, Mle 130 274 L, Magistrat.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

- Monsieur Gervais Marie Augustin LOADA, Mle 00 44 095 G, Professeur titulaire.

Le second décret nomme Monsieur Francis PARE, Mle 48 184 C, Conseiller en gestion des ressources humaines, Président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence de promotion des investissements du Burkina Faso (API-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement

- Monsieur Raymond Bruno BAMOUNI, Mle 52 199 S, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières

- Monsieur Jean-Baptiste KY, Mle 79 68 S, Ingénieur électromécanicien.

Au titre du personnel

- Monsieur Placide Zonata TAPSOBA, Chargé de facilitation.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Monsieur Joseph ZERBO, Mle 111 323 X, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de l'Agence de promotion des investissements du Burkina Faso (API-BF) pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme Monsieur Adama KANAZOE, Conseiller spécial du Chef de l'Etat, Administrateur au titre de la Présidence du Faso au Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme Monsieur Abasse KANE, Administrateur général de la Société burkinabè des filières alimentaires, Administrateur au titre des Groupements professionnels des industriels (GPI) au Conseil d'administration de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina) pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Aguiratou TOU/NANA, Mle 216 748 K, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, Présidente du Conseil d'administration de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF).

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance DANDJINOU



ANNONCES



UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UCAO)
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE KAYA (ESPK)



A l'occasion de la clôture des activités de son

10^e
2006 - 2016
Anniversaire

l'Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK) organise :

Samedi 03 décembre 2016

Journée Portes Ouvertes

Sous le parrainage de M^{me} le Gouverneur de la Région du Centre Nord

A partir de 8H30 :

▶ **- Panel sur la Thématique du Développement Durable.**

4 sous-thèmes seront abordés :

- ★ **L'économie verte,**
- ★ **Les énergies renouvelables,**
- ★ **La construction en matériaux locaux,**
- ★ **La gestion des ressources en eau.**

▶ **- Exposition de :**

Produits et Réalisations d'Entreprises : ZI MATERIAUX, SIN MAVICO, LEGRAND, LN8TP, CARRURE, CCVA, BTI, YAM INTERNATIONAL, SAAT,

Mini projets des étudiants de l'ESPK : GC - GEII - GHR, FC/MGC

▶ **- Kermesse :**

Boissons, jus, plats de diverses cultures, Grillades, jeux divers.

A partir de 20H00 : Nuit culturelle

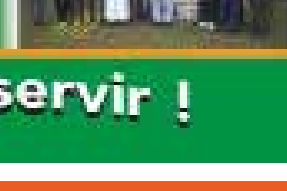
Dimanche 04 décembre 2016

▶ **- 9h30 : MESSE D'ACTION DE GRACES**

▶ **- 12h00 : KERMESSSE**

▶ **- 16h00 : MATCH DE FOOTBALL**

Remerciements : • Conférence Episcopale Burkina Niger • Catholic Relief Service • Caisse Nationale de Sécurité Sociale • Economat diocésain Kaya • OCADES Kaya • Radio Notre-Dame Kaya • Direction diocésaine de l'enseignement catholique Kaya • Banque Of Africa • Clinique Notre de la Paix



L'ESPK : l'excellence pour mieux servir !



Avis de recrutement

**POSTE : Administrateur/trice
Algérie National à temps complet**

Description

Bref descriptif du poste (tâches, activités)

1/ Gestion comptable et financière de la mission

Assiste, en lien et avec l'appui de l'équipe finance Maghreb, les différents Chefs de Projets de la mission Algérie à la construction et au suivi des différents budgets internes et bailleurs ;

Assure le suivi financier des différents partenaires (projets et prestataires) tout au long de la durée des contrats ;

Prépare et transmet mensuellement le prévisionnel de trésorerie de la mission ;

Assure la conformité des procédures d'engagement des dépenses à tous les stades et niveaux d'acteurs concernés (visa des responsables, plafond d'autorisation, mode et délais de règlement) ;

2/ Gestion administrative des ressources humaines

Rédige les contrats de travail.

Constitue et suit les dossiers du personnel, local et expatrié ;

Supervise la comptable dans la préparation de la paie du personnel national (calcul et paiement) et suivi des congés/absences ;

3/ Gestion du cadre juridique et respect de la législation

S'assure du respect des formalités exigées par les instances gouvernementales dans les délais requis.

Appuie les Chefs de Projet dans

l'écriture des conventions pour les partenariats projets ou les prestations et archive les conventions signées.

Prépare et archive les contrats d'assurance, de prestations de service et de location des locaux du programme.

4/ Organisation administrative et cadre de fonctionnement

Rédige et met à jour avec son responsable direct les écrits retraçant l'ensemble des procédures de fonctionnement et de gestion d'application en Algérie, dans le respect des cadres définis au niveau Régional. Il contribue activement à la définition de ces cadres régionaux comme à leur bonne connaissance et application par l'ensemble des équipes Handicap International en Algérie.

5/ Gestion logistique

Supervise le logisticien et coordonne le bon fonctionnement matériel et la gestion des biens du programme, dans le respect de la politique d'approvisionnement et des règles de gestion des biens de l'association définies par le siège régional.

Ville Alger

Profil Attendu :

Qualifications : Bac +4 minimum, en comptabilité, gestion, ou organisation du travail ou diplôme équivalent.

Expérience : 3 ans d'expérience sur un poste similaire ou sur un poste à gestion administrative et financière complexe. Expériences de travail en ONG appréciée.

Compétences : Très bonne maîtrise du pack Office et connaissance de la loi algérienne. Excellentes capacités rédactionnelles. Compétences

avérées ou potentielles en management, coordination et formation.

Handicap International ne procède à aucune discrimination à l'embauche et encourage vivement les personnes en situation de handicap à postuler.

Langues parlées

Français écrit et parlé. Arabe courant

Anglais un plus

Qualités : Forte capacité à encadrer, déléguer et organiser. Diplomatie, impartialité et capacité à prendre des initiatives. Flexibilité et adaptation.

Fonctions: Encadrement, Direction, Organisation, Administration, Ressources Humaines

Activités : Economie, Finance, Administration

Pays : Afrique, Algérie

Contrat CDD

Durée du contrat

CDD de droit algérien de 1 an renouvelable

Documents à envoyer

Composition du dossier de candidature –

Lettre de candidature, CV et trois références professionnelles.

Nom de la personne contact

Les dossiers complets seront adressés par email à l'adresse suivante sous la référence « HI ALG ADM 2016 » : contact.algerie@hi-maghreb.org avant le 15 décembre 2016

Email de la personne contact contact.algerie@hi-maghreb.org

Date de fin de validité 15/12/2016



Avis de recrutement

POSTE : Coordinateur général (M / F) - Tanzanie

Description

Depuis plus de 30 ans, Médecins du Monde, une organisation médicale campagne engagée à la solidarité internationale, a pris soin des populations les plus vulnérables à la maison et à l'étranger. Il a continué à mettre en évidence les obstacles qui existent dans l'accès aux soins de santé et a obtenu des améliorations durables dans les politiques de la santé pour tous. Ceux qui travaillent pour cette organisation indépendante ne dispensent pas uniquement les soins et le traitement, mais condamnent les violations de la dignité humaine et des droits et de lutter pour améliorer les choses pour les populations vivant dans des situations précaires. MdM travaille actuellement dans 44 pays sur tous les continents où il se concentre sur 4 domaines prioritaires : prendre soin de la santé des migrants et des personnes déplacées, la promotion de la santé sexuelle et reproductive, la réduction des méfaits associés à l'usage de drogues, les situations d'urgence et de crise.

MdM travaille en Tanzanie depuis 1992 sur des projets d'intervention contre le VIH / SIDA. Depuis 2010, MdM a mis en place un programme de réduction des méfaits dans Temeke District qui mettait l'accent sur la prévention du VIH et des infections transmissibles par le sang chez les personnes qui utilisent des drogues (PWUD). Programme MdM se concentre maintenant sur l'amélioration de l'accès aux services de réduction des PWUD à travers le pays grâce à sa formation et centre de ressources (TRC) qui fournissent une assistance technique aux partenaires. MdM a collaboré avec le ministère de la Santé, du

Développement communautaire, du genre, des personnes âgées et des enfants (MoHCDGE), Commission Tanzanie lutte contre le SIDA (TACAIDS), le conseil municipal de Temeke et avec les ONG locales et réseau de personnes qui utilisent des drogues.

Le programme en Tanzanie fait partie de la stratégie de MdM pour diffuser les principes et les services de réduction des méfaits à travers l'Afrique avec focalisation actuelle sur l'Afrique orientale.

En 2017 l'intervention en Tanzanie se concentrera sur: A Drop In Centre (DIC) et des services de proximité offrant la prévention et l'accès au VIH, le VHB, le VHC et les IST tests / soins et le traitement et le système de référence, l'autonomisation des groupes et des réseaux de soutien d'entraide, campagnes de renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et régionaux dans certaines régions de la Tanzanie, et de plaider / ateliers pour l'accès à l'amélioration de nuire à des services de réduction pour PWUD dans les régions les plus vulnérables de la Tanzanie.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

En tant que coordonnateur général, vous garantir la qualité globale du programme en cours à Dar es Salaam, mener l'échelle des efforts grâce à la diffusion d'un modèle de réduction des méfaits, le plaider et le renforcement des capacités des autres parties prenantes en Tanzanie (avec des entrées pour l'approche régionale). Vous serez le supérieur hiérarchique direct des coordinateurs coordinateur, coordinateur du

programme de réduction des méfaits et coordonnateur administratif), le gestionnaire de M & E et l'officier de liaison du partenaire.

Plus précisément, vous serez en charge de :

- La gestion de l'équipe de coordination :

Vous ferez décision de gestion collaborative

Vous serez responsable de la qualité des conditions de travail de l'ensemble de la mission

- La gestion du cycle Le projet, y compris les services de réduction des méfaits, la formation, centre de ressources et de plaider

- La gestion globale du service d'assistance

Vous superviserez la conformité des finances, des ressources humaines et des procédures logistiques aux règles et règlements MdM

Vous allez gérer de petites subventions et les efforts de renforcement des capacités (en matière de réduction des méfaits capacité technique et le développement organisationnel) des ONG locales partenaires et réseau de personnes qui utilisent des drogues

- La sécurité / sûreté des personnes et des biens de la mission

Vous superviserez et organiser la mise en œuvre des règles de sécurité et de veiller à ce que les règles sont appliquées. Vous passerez des informations à un agent de bureau régulièrement.

- Le respect de la collecte de fonds et les donateurs dans le domaine

Vous garantir la réalisation des objectifs du projet définis par les bailleurs de fonds est rempli et que

La suite à la page 16.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 15.

les obligations contractuelles soient respectées

- Le plaidoyer et les négociations avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes clés (bailleurs de fonds, les ambassades, les agences de l'ONU)

- La communication avec le siège social de MDM

Vous serez responsable de la qualité des rapports sur les activités et veille au respect des procédures d'échange d'informations et de rapports.

CONDITIONS D'EMPLOI :

Statut : Employé

Contrat : Contrat à durée déterminée

Durée : 12 mois

Le poste est basé à Dar es Salam, avec des mouvements possibles sur le terrain

Affichage de la famille possible

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE NÉCESSAIRES :

Forte expérience OING en tant que chef de mission / pays représentant une

Expérience solide dans la représentation, la négociation avec le gouvernement de haut niveau, des Nations Unies et des institutions internationales

Expérience dans la gestion de la réduction des méfaits, le VIH / SIDA et de l'hépatite C la prévention, les soins et les programmes de traitement

Expérience sur les programmes communautaires

Expérience dans la gestion interculturelle équipe

Motivation à travailler avec des partenaires locaux et le renforcement des capacités des partenaires multiculturels

Interpersonnel et les compétences diplomatiques, de

Bonnes aptitudes à la négociation et une vision stratégique de

Surveillance financière et la prévision des

Connaissances de suivi et d'évaluation de

Bonnes aptitudes verbales et écrites de

Bonnes compétences informatiques, y compris MS Word et Excel PPT

Connaissance des procédures des donateurs, en particulier français, Royaume - Uni, GF

Langues : Couramment anglais écrit et parlé est indispensable, le swahili est un plus, le français est un plus

Vous êtes engagé aux valeurs de MDM en tant qu'organisation et motivé par sa non-statutaire, le modèle NFP.

APPLICATIONS DE TÉLÉPHONE NE SERONT PAS ADMIS

Médecins du Monde se réserve le droit de combler le poste vacant avant la date de clôture des candidatures.

Mdm se lève pour l'intégration des personnes handicapées et de lutte contre la discrimination.

Fonctions Co ordination, Gestion de projet, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste

Activités : Santé, Social

Pays : Afrique, Tanzanie

Contrat CDD

Postuler en ligne https://mdm.profilsearch.com/recrute/intranet/fo_annonce_voir.php?id=1799&idpartenaire=127

Date de fin de validité 25/02/2017



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

POSTE : Directeur Pays (Directeur Programme) Burundi H/F

Description

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Pour plus d'information sur l'association : <http://www.handicap-international.fr/>

Présente dans plus de 55 pays, Handicap International est composée de 2 directions opérationnelles :

La Direction de l'Action Humanitaire (DAH)

La Direction d'Action du Développement (DAD) CONTEXTE :

Rattaché à la Direction d'Action Développement, le programme est présent au Burundi depuis 1992. L'objectif général du programme est de favoriser l'accès aux services, l'insertion socio-économique, la promotion des droits ainsi qu'une meilleure représentation des personnes handicapées et/ou vulnérable au Burundi. Lors

du précédent Cadre opérationnel Pluriannuel (2012-1016) 4 axes d'intervention ont été identifiés :

Axe prévention du handicap et santé : 1 projet mis en œuvre dans trois provinces sur la santé maternelle et infantile (SMI). Financement DGD&USAID.

Axe Réadaptation : 1 projet mis en œuvre dans trois provinces. Financement DGD.

Axes services sociaux, économique, et accès à l'éducation, 3 projets mise en œuvre dans deux provinces (Education Inclusive, Insertion Economique et Protection de l'Enfant). Financement, DGD, UE, USAID, Coope Monégasque et AFD.

Axe appui à la société civile : 1 projet d'appui aux associations de personnes handicapées.

Depuis avril 2015 le pays traverse une crise politique sérieuse due à la réélection pour un troisième mandat du président sortant, alors que ce troisième mandat n'est pas prévu dans la constitution. Cette crise a entraîné une instabilité sécuritaire qui se manifeste surtout dans la capitale Bujumbura (existence d'une opposition localisées dans certains quartiers périphériques) mais aussi d'une manière moins significative dans les provinces et qui a forcé près de 200.000 personnes à fuir le pays vers les pays voisins (Rwanda et Tanzanie). Si dans un premier temps le programme a dû mettre en standby ses activités, depuis septembre 2015 les activités ont repris dans les provinces d'intervention.

VOTRE MISSION :

Basé(e) à Bujumbura, vous êtes sous le management direct du responsable

du Desk Afrique des Grands Lacs basé à Bruxelles. En tant que Directeur Programme Burundi, vos principaux objectifs sont :

Maintenir un bon niveau d'intervention opérationnel et développer la capacité financière du programme dans un contexte très volatile.

Maintenir un bon niveau de sécurité sur le programme, ce qui implique une bonne capacité d'adaptation et de flexibilité.

Démarrer en 2017 le processus d'élaboration d'un nouveau Cadre Opérationnel Pluriannuel.

Développer et intensifier les partenariats avec des autres ONG.

L'équipe est actuellement composée de 65 personnes, l'équipe de direction est composée de quatre personnes : le Coordinateur des Services Support, le Coordinateur Opérationnel, le coordinateur Urgences et le DP.

En tant que Directeur Programme vos principales responsabilités au sein de la mission sont :

Contribuer à la définition et mise à jour de la stratégie opérationnelle et diriger sa mise en œuvre

Direction de la politique RH

Direction de la stratégie financière

Analyse et gestion de la sécurité

Direction de la stratégie de communication

Représentation

S P E C I F I C I T E S / PARTICULARITES DU POSTES

La crise politique induit des

La suite à la page 18.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 17.

répercussions sécuritaires sur le cadre de vie et de travail. Néanmoins il est possible de travailler et de se déplacer dans la capitale mais aussi dans le pays. Les conditions de vie sont bonnes mais pour le moment restreintes car assujetties au respect des consignes de sécurité établies. Ces consignes sont régulièrement révisées en fonction de l'évolution du contexte. Bujumbura est une petite capitale agréable, où l'on trouve le nécessaire, les paysages sont magnifiques et la proximité du lac Tanganyika permet de profiter des loisirs nautiques. Proximité avec le Rwanda (30 mn en avion).

Logement : possibilité de logement individuel avec participation financière de l'expatrié au loyer

Ville Bujumbura

Expériences / Formation du candidat

Vous avez :

Un diplôme d'études universitaires et/ou une expérience professionnelle équivalente

4 d'années d'expériences dans une fonction similaire et dans une organisation similaire.

Une solide expérience en gestion d'équipe

Une vision stratégique et une capacité à transformer les besoins identifiés en projets

Des connaissances et un intérêt pour les thématiques relatives au mandat de Handicap International

La capacité de mobiliser une équipe autour d'un programme donné, leadership

Vous maîtrisez :

La gestion de programme et de projet (maîtrise des outils d'ingénierie de projet, cycle de projet, cadre logique)

Le français et de l'anglais (écrit et parlé).

Une expérience précédente avec Handicap International ou dans la région/pays concerné est un atout

Langues parlées

Français et anglais courant (écrit/parlé)

Qualité du candidat

Vous êtes :

Structuré et organisé

Diplomate et avez des capacités de

négociation et de persuasion, sens des relations publiques

Fonctions : Encadrement, Direction

Activités Autre

Pays Afrique, Burundi

Contrat CDD

Durée du contrat

12 mois renouvelables

Salaire / Indemnité

Durée du contrat : 12 mois renouvelables

Statut salarié – à partir de 3270€ brut mensuel + perdiem + prime de hardship

Logement individuel de fonction pris en charge par Handicap International (loyer + charge + gardiennage).

Possibilité de départ en couple mais pas en famille en raison de la situation sécuritaire actuelle

Postuler en ligne https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.php?id=1659&idpartenaire=130

Date de fin de validité 15/12/2016



Avis de recrutement

POSTE : RDC –
Représentant pays (H/F) – Kinshasa
Description
Date de prise de fonction souhaitée : janvier 2017
Durée de la mission : 12 mois
Localisation : Kinshasa avec déplacements terrain
Que faisons-nous en RDC ?
SI est présente depuis l'année 2000 en République Démocratique du Congo. La mission RDC regroupe 4 provinces : le Nord Kivu, le Sud Kivu,

le Katanga et la Province Orientale. Les actions actuelles de la mission s'articulent autour de 3 axes : la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et le RRMP (Programme de Réponse Rapide aux Mouvements de Population). Les missions RDC Sud-Ouest et Est ont fusionné à la rentrée 2016 afin de renforcer la cohérence de la stratégie pays grâce au travail d'une coordination unique basée à Goma (10 expatriés), qui appuie 6 bases opérationnelles (Bunia, Béni, Goma, Baraka, Kalémie

et Moba – 19 expatriés), et qui travaille en lien avec le bureau de représentation de Solidarites International en RDC basé à Kinshasa (1 expatrié). Le bureau de Kinshasa est composé d'un Représentant Pays, d'un admin/Log/agent de liaison, et d'un référent WASH.

C o n t e x t e
Depuis 1997, l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) est le théâtre d'une grave crise humanitaire. Aujourd'hui, l'Est de la RDC se retrouve dans une phase critique où

La suite à la page 19.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 18.

des événements comme la persistance des groupes armés et le manque de reprise des activités microéconomique menacent les progrès faits jusqu'alors. Les provinces du Nord et du Sud Kivu restent marquées par la présence de divers groupes politico-militaires qui mènent sporadiquement des opérations de guérilla, et par la récurrence des opérations menées par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) contre ces groupes. Ces facteurs d'insécurité persistants génèrent des crises humanitaires répétitives.

Les provinces du Tanganyika et du Haut Katanga connaissent des déplacements internes de population (ces déplacements sont consécutifs à la détérioration de la situation sécuritaire suite aux affrontements entre les FARDC et les groupes armés Maï Maï au centre de la province), mais aussi aux conflits entre Pygmées et Lubas. L'appropriation des ressources minières et le contrôle des routes de trafic constituent des enjeux de premier plan pour les diverses forces en présence. A noter que l'année 2016 est une année sensible au niveau politique car de nombreuses échéances électorales sont prévues, dans un contexte de fin d'éligibilité du Chef de l'Etat actuel.

De nombreuses perturbations, voire des crises humanitaires importantes sont donc à prévoir au cours des prochains mois. La veille et la gestion de la sécurité seront des volets très importants pour le Représentant pays en lien avec le chef de mission fin 2016 et en 2017.

Les enjeux du poste : Le représentant pays travaille en lien étroit avec le Desk et le chef de mission afin de représenter Solidarités International auprès des acteurs présents à Kinshasa : bailleurs, organismes de coordination humanitaires, partenaires, entités étatiques et autres.

Il a notamment un rôle clé dans la veille humanitaire et contextuelle, porte la stratégie opérationnelle de SI auprès des bailleurs potentiels, et

est moteur de la réflexion de fond sur les thématiques humanitaires et l'orientation à donner à notre action auprès des populations bénéficiaires. Il est en charge de la gestion de la base de Kinshasa et du personnel qui y travaille.

Expérience : Expérience significative à un poste de Chef de Mission Expérience en gestion et coordination des projets humanitaires Expérience d'intervention d'urgence en contexte sécuritaire tendu. Connaissance du contexte de la RDC et de ses nombreuses composantes (important au niveau des réunions de coordination à Kinshasa)

Expérience au sein d'une mission de Solidarités International est un plus Expérience des projets Wash et thématique cholera appréciée Savoir être :

Capacités d'organisation et d'encadrement des équipes Grande capacité de communication et proactivité sur le plaidoyer de SI (nombreuses réunions de coordination avec les chefs d'agences et autres bailleurs) Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle Dynamisme ++

Langues : Français et anglais (Consortium DFID) Comment postuler : Vous reconnaissez-vous dans cette description? Si oui, envoyez-nous votre CV et Lettre de Motivation en français.

Les candidatures contenant uniquement les CV ne seront pas considérées. Solidarités International se réserve la possibilité de clore un recrutement avant la date d'échéance de l'annonce. Merci de votre compréhension. SI vous offrira les conditions suivantes : Poste salarié : à partir de 2300 euros brut par mois, selon expérience, plus 10% de prime de congés payés versés mensuellement et Per Diem mensuel de 800 USD. Possibilité d'une prise en charge

famille, dont billet d'avion, participation logement, Per Diem conjoint et demi Per Diem par enfant. Solidarités International prend également en charge les frais d'hébergement ainsi que les frais de déplacements entre le pays d'origine de l'expatrié et le lieu de mission. Couverture sociale : L'expatrié bénéficie d'une couverture sociale de qualité permettant de couvrir tous les frais de santé et d'une prévoyance accident incluant les risques de guerre. Break : En cours de mission, une alternance travail – repos est assurée par des breaks prévus tous les trois mois. Sur la base d'une mission de 1 an, l'expatrié prendra un break d'une semaine à 3 et 9 mois de mission (avec une participation de 500 euros versée par Solidarités) ainsi qu'un break de 15 jours à 6 mois de mission (avec une prise en charge du billet d'avion aller et retour entre la mission et le lieu de résidence).

CONTACT : Mano GAUDIN, Chargée de recrutement et Suivi Fonctions Autre, Communication, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Etudes, Recherche, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste Activités Agriculture, Environnement, Appui institutionnel, Décentralisation, Autre, Génie civil, Hydraulique

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=PI0FK026203F3VBQB6G8N8NW6&nPostingTargetID=18473
Date de fin de validité 31/12/2016



ANNONCES

9^e Prix CSRS-Fonds Eremitage 2017

pour la Recherche
Scientifique en
Partenariat

Créé à l'occasion du cinquantième du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS) en 2001, le « Prix CSRS-Fonds Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat » est décerné tous les deux ans par la Fondation pour le CSRS. A partir de 2011, il est attribué avec le soutien financier du Fonds Eremitage à Bâle (Suisse).

BUT
Le « Prix CSRS - Fonds Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat » a pour but d'honorer des chercheurs pour l'excellence de leur contribution à la recherche en partenariat entre des institutions scientifiques au Nord et en Côte d'Ivoire et/ou dans des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est décerné pour des travaux de haut niveau ayant débouché sur des publications importantes et/ou des applications novatrices.

Seront pris en considération les projets en sciences naturelles et biomédicales aussi bien qu'en sciences humaines, sociales ou économiques dans les domaines suivants qui peuvent être traités de manière transdisciplinaire :

- Biodiversité et écologie comportementale
- Sécurité alimentaire et nutrition
- Parasitologie humaine et animale
- Environnement urbain et santé publique
- Changements climatiques et cadres de vie
- Gouvernance, mobilité, risques et conflits

APPEL À CANDIDATURE

Le règlement ci-après stipule les conditions d'attribution.

PRIX

Le Prix est de CHF 10'000.- (dix mille francs suisses) pour une équipe d'au moins deux chercheurs Nord-Sud ou Sud-Sud. La décision sera communiquée suffisamment tôt pour permettre aux lauréats de se rendre à la cérémonie de la remise du Prix au CSRS.

CANDIDATS

Peuvent être candidat/tes des scientifiques reconnus tant pour l'excellence de leurs travaux de recherche en Côte d'Ivoire et/ou en Afrique de l'Ouest que pour leur engagement dans la coopération en partenariat Nord-Sud ou Sud-Sud. Les candidats doivent être des chercheurs principaux de projet et avoir pris une part active à la conception ainsi qu'à l'exécution de la recherche et à la mise en œuvre de l'application des résultats. Ils doivent avoir fait preuve de leurs compétences analytiques et méthodologiques ainsi que de leurs capacités de travail sur le terrain et avoir publié des travaux de recherche internationale dans leur domaine.

NOMINATIONS

- Les membres des facultés des Universités et Institutions de recherche au Nord et au Sud, impliqués dans un travail de recherche en partenariat, peuvent soumettre une ou plusieurs candidatures pour le Prix.
- Des équipes de chercheurs sont aussi autorisées à soumettre leur candidature, pour autant que chaque chercheur remplisse les conditions requises ci-dessus.

Le dossier des nominations (en français ou en anglais) comprend :

1. Les noms, adresses, téléphones et adresses électroniques détaillés de la proposition, resp. de l'équipe-candidate
2. Une description des réalisations scientifiques et la représentation des travaux de recherche et de leurs applications (max. 1 page)

3. Une description de l'engagement personnel des candidat/tes et une explication brève des raisons qui ont conduit à la proposition de nomination, resp. à la soumission de la candidature pour le Prix (max. 1 page)
4. Les CVs avec adresse, les affiliations et la liste des publications des candidat/tes
5. Une description de la relation entre celui ou celle qui a soumis la proposition et les candidat/tes, resp. entre les candidat/tes partenaires
6. Trois références qui pourront juger des qualifications des candidat/tes.

CRITERES DE SELECTION

Le Prix sera attribué selon les critères suivants :

- l'originalité des projets et de leurs résultats scientifiques
- la prise en compte de l'applicabilité et de l'impact des résultats pour le développement
- l'engagement des candidat/tes dans la collaboration en partenariat
- la qualité de la proposition soumise.

COMMISSION DE SELECTION

La Commission chargée de l'attribution du Prix est composée de :

Président :
Dr Olivier Girardin, vice-président de la Fondation pour le CSRS

Membres :
Dr Willy Hebetler, directeur technique, Fédération de Médecine, Suisse Profecta, Genève, CH, Directeur scientifique, UFR de Sciences Médicales de Bouaké, Prof. Francis Akpan, Sciences Exactes, Université d'Abomey Calavi, Côte d'Ivoire
Prof. Roger Bessière, Bureau de la coopération Suisse, Berne, Suisse
Prof. Prof. Emmanuel Fournier, président de la Fondation pour le CSRS, Prof. Michel Hédégou, directeur de recherche UFR/CSRS, Ouagadougou, Bénin, Prof. Prof. Jörg Utzinger, directeur de l'Institut Tropical et de Santé Publique, Suisse.

La Commission est habilitée à faire appel à des experts pour la conseiller. Elle se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix au cas où aucun dossier ne satisfait aux conditions de sélection. Les décisions de la Commission sont irrévocables.

DELAÏ DE SOUMISSION

Le délai pour le dépôt des dossiers de nomination pour le 9^e Prix, qui sera décerné en 2017, est fixé au **15 janvier 2017**.

ADRESSE DE LA COMMISSION DE SELECTION ET INFORMATION

Dr Olivier Girardin, président « Prix CSRS-Fonds Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat », FRI, Courtemaison-CP-45, 2052 Courbillole
tél +41 32 420 74 22, olivier.girardin@fria.ch



Association Suisse pour la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire

CSRS
Conseil de Fondation
Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire





Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

26 11 2016 AU 3 12 2016 Groupe 2

AEROPORT	22625314222	MARTIN	22625508459
AMARO	22625343328	METEBA	22625335333
AR RAHMA	22625350986	NAYYIRA	22625481841
AUGUSTINE	22625376100	NEIMA	22625355682
BARK WENDE	22625408590	NEMADIS	22625373041
CITE AN	22625331966	PROGRES	22625430162
BOULMIOUGOU	22625431268	PROVIDENCE	22625318648
DAPOYA	22625313201	ROOD WOOKO	22625308890
DELWINDE	22625367280	SCHIFFEY	22625402742
FLAYIRI	22625407344	SIGRI	22625412148
FASO	22625381929	SUD	22625384282
HAMDALAYE	22625343694	TALBA	22625362225
HEERA	22625316610	TANKO	22625351557
JABNEEL	22625447870	UNIVERS	22625419965
JOURDAIN	22625360686	WATI	22625260053
KARPALA	22651292503	YOBI	22625311630
KOULOUBA	22625311918		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info
Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poïda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
2. Banque et Microfinance, option :
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
3. Génie Informatique, option :
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
4. Gestion des ONG et des Associations, option :
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
5. Autres filières disponibles
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46/ +226 72 08 03 03/ +226 70 01 05 05 / +226 77 20

00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01
Tél. : 00226 20954746
Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progress-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Ecole Supérieure de Commerce et d'Informatique de Gestion (GROUPE ESCO-IGES)

Membre de la Fondation universitaire Mercure/Bruxelles
1918, Boulevard MORO-NAABA ZOMBRE, 01 B.P. 5205 OUAGADOUGOU 01
Tél. : 25 34 39 15. E-mail : groupeescoiges@yahoo.fr - esco-iges@fasonet.bf
Etablissement d'Enseignement Supérieur agréé par l'Etat.
Lettre n° 2000/444 MESSRS du 16-05-00.

OFFRE EXCEPTIONNELLE DU GROUPE ESCO-IGES

Ecole supérieure de Commerce et d'Informatique de gestion (ESCO-IGES) : Inscrivez-vous à ESCO-IGES et bénéficiez d'une réduction de 25% de vos frais de formation.

Dans le cadre de la rentrée académique 2016-2017, le Groupe ESCO-IGES accorde du 21 novembre au 15 décembre 2016 une réduction exceptionnelle de 25% des frais de formation aux étudiants qui s'inscrivent en 1^{ère} année dans toutes les filières de formation.

Venez vite vous inscrire à ESCO-IGES du 21 novembre au 15 décembre 2016 et profitez de la réduction exceptionnelle de 25% sur les frais de formation.

ESCO-IGES : la performance, c'est l'Homme !



organisent

Sous le parrainage de Monsieur Damo Justin BARO

le 4^{ème} Séminaire international de formation sur

Les Concepts de la Finance Islamique

Du **14** au **16** décembre 2016
Ouagadougou - Burkina Faso

Info lines : +226 78 89 77 14 / +226 78 23 88 00 / +226 68 28 03 03